



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/Sub.2/2001/L.3
8 août 2001

Original: FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de
la protection des droits de l'homme
Cinquante-troisième session
Point 3 de l'ordre du jour

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M. Eide, M. Fan, M. Gómez-Robledo Verduzco,
M. Goonesekere, M. Guissé, M. Van Hoof, M. Kartashkin, M^{me} Motoc, M. Ogurtsov,
M. Oloka-Onyango, M. Park, M. Pinheiro, M. Preware, M. Sik Yuen, M^{me} Warzazi,
M. Yimer, M. Yokota et M^{me} Zerrougui: projet de décision

2001/... Question de l'administration de la justice par les tribunaux militaires

À sa ... séance, le ... août ..., la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, tenant compte de la recommandation faite par le groupe de travail de session sur l'administration de la justice (E/CN.4/Sub.2/2001/..., par. ...), a décidé de demander à M. Louis Joinet de mettre à jour, sans incidences financières, son rapport intérimaire relatif à l'administration de la justice par les tribunaux militaires (E/CN.4/Sub.2/2001/WG.1/CRP.3), en tenant compte des observations faites par les participants au cours de la cinquante-troisième session, en vue de présenter à la Sous-Commission, à sa cinquante-quatrième session, la version mise à jour de son rapport.
